

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Gilles VIVIAN, Maire

Membres présents : Gérard ALIBERT, Pierre-Guillaume BORGES, Valérie BRAMAS, Laurent DEL GATTO, David DUPASSIEUX, Laurence FERREIRA, Cécile LOVICH, Nathalie MAQUIN, Jean-Marc MERME, Gilles VIVIAN.

Membres excusés : Christophe DUBOUCHET a donné procuration à Nathalie MAQUIN, Fabrice HATON a donné procuration à Gérard ALIBERT, Jérémy REZGUI a donné procuration à Pierre-Guillaume BORGES.

A été élue secrétaire : Laurence FERREIRA.

Assistait également : Catherine FILLARD, en sa qualité de Secrétaire Générale de Mairie.

Ordre du jour

1. Finances

- Fixation du montant du loyer et signature du bail de l'appartement n° C003 situé dans l'ancien presbytère

2. Questions diverses

1. Observations sur le Procès-Verbal de la Séance du 27 août 2025

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la séance du 27 août 2025.

2. Finances

2.1. Fixation du montant du loyer et signature du bail de l'appartement n° C003 situé dans l'ancien presbytère

Délibération n° 20250917-01

Monsieur DEL GATTO Laurent expose que les travaux de rafraichissement de l'appartement n° C003 situé dans l'ancien presbytère seront finalisés courant octobre et que sa remise en location pourra intervenir à compter du 15 octobre.

Monsieur DEL GATTO Laurent rappelle que les ouvrants ont été remplacés en 2021 et que les combles ont été isolés en 2022, ce qui a permis de réduire les déperditions énergétiques sur ce bâtiment.

Monsieur DEL GATTO Laurent présente ensuite la méthodologie et l'ensemble des critères retenus par la commission logement pour la fixation du montant du loyer des appartements communaux.

Monsieur DEL GATTO Laurent propose qu'au regard des travaux réalisés, de la superficie du logement, de la politique logement de la commune, de l'état des lieux, de suivre la commission logement qui fixe le montant du loyer de l'appartement situé au 1^{er} étage ouest du bâtiment la cure à 671 € mensuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- De **FIXER** le montant du loyer de l'appartement n°C003 situé au 1^{er} étage de l'ancien presbytère à 671,00 € mensuel, les charges afférentes au logement seront supportées par le locataire,
- De **FIXER** le montant du dépôt de garantie à 671,00 €,
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le bail de location avec le futur locataire,
- De **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Partie Informatrice

3. Compte rendu des devis engagés par délégation.

- Décision n° 2025/14 : Acceptation de la proposition de la société SIGNAUX GIROD à THYEZ (74300) relative à l'acquisition de panneaux de signalisation. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 659,78 € HT, soit 791,74 € TTC

4. Urbanisme

Certificat d'Urbanisme

- Néant

Permis de construire

- Néant

Déclaration préalable

- DP0740542500017 – MESTRE Jean-Pierre – Réalisation d'une piscine hors sol et d'un local technique – Non-opposition
- DP0740542500018 – DROUET Guénaël – Pose d'un portail – Non-opposition
- DP0740542500024 – ACT FRANCE – Implantation d'un pylône - Opposition
- DP0740542500025 – VERGAIN Jean – Pose d'une fenêtre de toit – Non-opposition
- DP0740542500026 – FOURNIER Marie-Christine – Changement des menuiseries – Non-opposition

5. Travaux et aménagements divers

- Travaux Extension / Réhabilitation Ecole-Mairie- Bibliothèque

Les travaux se poursuivent et actuellement entre 4 à 5 entreprises sont présentes sur le chantier. La pose des structures bois devraient débuter début Octobre. La livraison des bâtiments est prévue fin juin 2026.

- Aménagement de la place de l'Eglise

Monsieur le Maire explique que le cabinet DAVIET-BISSON a été notifié pour les études préliminaires relatives à l'aménagement de la place de l'Eglise.

Il propose d'organiser une première réunion pour le démarrage de cette prestation.

Un groupe de travail ouvert aux habitants sera ensuite mis en place pour la suite de cette opération.

Monsieur le Maire rajoute qu'un COPIL PLUi est fixé le 12 septembre 2025 permettant valider les réponses aux sollicitations des habitants et les réponses aux remarques ou réserves de la commission d'enquêtes et des personnes publiques associées.
L'ensemble des citoyens peut consulter ce rapport sur le site de Grand Annecy.

SIPA :

Monsieur le Maire revient sur l'état financier du syndicat, et explique que des réflexions sont toujours en cours sur des décisions permettant de réaliser des économies substantielles au détriment de certaines offres de services proposées aux habitants. L'objectif étant de pérenniser un maximum de services sans appeler de nouvelles contributions des communes membres

SIPRES :

Monsieur le Maire fait part de l'état de vétusté de la chaudière du SIPRES et explique que devant plusieurs signes de faiblesse, celle-ci devra certainement être remplacée. En parallèle des réflexions sont menées sur le changement ou non du mode de chauffage.

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges :

Monsieur Gérard ALILBERT rappelle que le 30 septembre 2025 aura lieu les 30 ans du Parc.

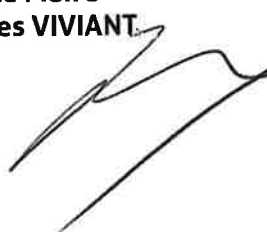
9. Agenda

12 octobre 2025 : Octobre Rose

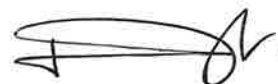
15 octobre 2025 : Conseil Municipal

Remarques des conseil(ers)-(ères) municip(aux)-(ales)

Le Maire
Gilles VIVIANT



La Secrétaire,
Laurence FERREIRA



▪ Aménagement de l'aire de jeux à la salle des fêtes

Monsieur le Maire indique que l'entreprise chargée de l'installation des structures de jeux interviendra fin octobre. Le démontage et la préparation du sol devront être réalisés courant octobre. Cette aire de jeux sera matérialisée par des bordures type poteaux et traverses bois, mis en place par les services techniques communaux.

Durant le temps des travaux, l'accès à l'aire de jeux sera interdit au public.

▪ Aménagement de l'espace devant le local technique

Monsieur le Maire rappelle la subvention allouée pour l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie par le CISALB au titre du dispositif Climat On Agit ! et présente un plan d'aménagement de l'espace situé devant le local technique.

Dans le cadre de la désimperméabilisation des sols, une partie de l'enrobé actuel sera remplacé par des matériaux type « ever green » et une bande enherbée sera réalisée côté prairie. Seule la partie donnant accès au bâtiment sera réalisée en enrobés.

6. Conseil Municipal Jeunes

Monsieur Pierre-Guillaume BORGES passe en revue les actions futures organisée par le CMJ.

- 12/10/2025 : Octobre Rose
- 5 et 6/12/2025 : Téléthon
- Un groupe de travail sera constitué sur la valorisation des déchets pour la création d'un point d'économie circulaire type cabane à dons permettant une seconde vie des ustensiles
- Distribution de bacs à compost
- Récupération de jouets lors du marché de Noël
- Journée nature

7. Repas des Aînés

Madame Cécile LOVICHY rappelle que le repas des aînés aura lieu le 16 novembre prochain. Cette année en raison de l'occupation de la salle des fêtes par les salles de classe, les convives se réuniront à la salle des fêtes d'HERY SUR ALBY. Les invitations parviendront prochainement. Les élus remercient chaleureusement la commune d'HERY SUR ALBY sur le prêt gracieux de leur salle des fêtes.

Madame Cécile LOVICHY propose également de remettre des paniers garnis uniquement aux personnes absente au repas. Les élus approuvent ce choix.

8. INTERCOMMUNALITE

Grand Annecy :

- PLUi-HMB

Monsieur le Maire fait part du bilan de l'enquête publique du PLUi-HMB.

Il présente alors le rapport de la commission d'enquête, composée de 7 commissaires, qui a rendu un rapport avec un avis Favorable assorti de 7 réserves et de 16 recommandations.